



EFFONDREMENT DE ROUTE À VINNEUF

Lettre d'information aux habitants de la commune

1 CONTEXTE

Un effondrement est survenu en juin 2023 au carrefour de 2 routes départementales RD23 - rue Victor Guichard et RD70 - rue du colonel Maitrat. Il a été provoqué par la présence, sous les routes mais également en partie sous un immeuble bâtis avoisinant (16, rue Victor Guichard), d'une ancienne carrière de craie. Le creusement de cette carrière semble remonter au 19^{ème} siècle.

Cet effondrement s'est produit au niveau de ce qui était probablement un puits d'accès à la galerie, fragilisé au fil du temps par la circulation routière et par des infiltrations d'eau qui ont eu lieu lors des travaux de réfection du réseau d'eau potable.

Suite à cet incident, la circulation publique a dû être partiellement interrompue au niveau de l'effondrement.

2 GESTION DU PROBLÈME

Après avoir sécurisé le site avec l'aide de la commune, le Département a missionné le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), établissement public de référence dans la gestion des risques miniers. Cette première intervention, réalisée en juillet, a montré que le problème était d'ampleur, avec des galeries situées à 9 mètres de profondeur dans lesquelles pouvaient passer des attelages de chevaux. Elle a également et surtout montré qu'il n'était pas techniquement possible de simplement boucher le trou dans la mesure où les galeries couraient jusque sous une habitation.

Le Département a ensuite mandaté le bureau d'études GEOTEC pour :

- identifier plus précisément l'origine de l'effondrement,
- caractériser l'évolutivité du problème,
- déterminer comment sécuriser la carrière et remettre en service les routes.

Les investigations menées par GEOTEC ont débuté en août et duré plusieurs mois. Certaines difficultés techniques imprévisibles, avec notamment la présence de nombreux réseaux et la nécessité de recourir à une entreprise habilitée à intervenir dans un contexte minier, ont compliqué la tâche du bureau d'études et conduit le Département à décaler à plusieurs reprises le planning qui avait été annoncé à la commune. GEOTEC a d'abord réalisé une campagne de mesures géophysiques pour localiser précisément les galeries. Il a ensuite dû faire descendre en octobre ses techniciens dans les galeries, dans un contexte où il était bien entendu nécessaire de prendre des précautions très importantes compte-tenu de l'instabilité potentielle des galeries.

3 SOLUTION TECHNIQUE RETENUE POUR RÉPARER L'EFFONDREMENT

La solution technique pour permettre la remise en service des routes et sécuriser l'ensemble du périmètre (c'est-à-dire à la fois le domaine public routier mais aussi les immeubles privés qui lui sont contigus) consistera à remblayer intégralement les galeries par du sablon faiblement dosé en ciment puis par un béton de clavage. Ces travaux, de type minier et réalisés par injection, ont été confiés à l'issue d'un appel d'offres à l'entreprise SOLETANCHE-BACHY. Ils représentent un coût estimatif de 355 000 €TTC, pris en charge intégralement par le Département.

4 DÉROULEMENT DU CHANTIER

Les travaux débiteront physiquement le 24 juin. Ils seront achevés dans un délai de 2 mois au maximum.

Pendant toute leur durée, les conditions de circulation actuellement en vigueur seront maintenues, à l'exception d'alternats qui seront ponctuellement nécessaires au niveau de la liaison entre les rues Victor Guichard et Colonel Maitrat.

Début septembre, la galerie sera complètement rebouchée et le trou sera définitivement fermé.

Dans la foulée, le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) achèvera, sur une durée d'environ 15 jours, les travaux d'eau qui avaient été interrompus suite à l'effondrement.

Le Département, quant-à-lui, reprendra le revêtement de la totalité de la rue Victor Guichard jusqu'à la rue Voltaire y compris la Patte d'oie de la rue du Colonel Maitrat pendant la première quinzaine d'octobre.

Sylvain NÉZONDET
Maire de Vinneuf

Alexandre BOUCHIER
Conseiller départemental de l'Yonne
du canton de Thorigny-sur-Oreuse